

Aubagne le 23 août 2016

Communiqué de presse

Ligne de l'Agglo : l'arrêt « La Casamance » de la ligne 6 reprend du service

A compter du 29 août 2016, la ligne 6 des « Lignes de l'Agglo » desservira à nouveau l'arrêt « La Casamance » situé devant l'hôpital privé La Casamance à Aubagne.

Le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile entend ainsi être au plus près des besoins des usagers et répondre au mieux à leur demande.

La desserte de la clinique était assurée jusqu'en septembre 2015 par le bus à la demande 101 et par la ligne 6 avec l'arrêt « Farigoules » situé en contre bas de l'hôpital privé.

Afin de desservir dans les meilleures conditions l'arrêt « La Casamance » situé à l'entrée de l'établissement, des travaux d'aménagement indispensables ont été réalisés par le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et par la Ville d'Aubagne. Ces travaux étaient nécessaires pour permettre la ciruclation des bus de la ligne 6 et pour faciliter l'accessibilité des usagers. Ces travaux ont consisté en :

- Des aménagements pour limiter le stationnement sauvage des véhicules et garantir le passage du bus dans le virage.
- **Un agrandissement du quai** existant pour une mise en adéquation avec la longeur du bus et permettre **l'accessibilité des personnes à mobilité réduite**. Ces travaux seront effectués en septembre 2016.

D'ici la fin du mois de septembre 2016, d'autres arrêts de la ligne 6 seront aménagés pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite : « Cimetière », « les Micocouliers », « Mairie de La Penne-sur-Huveaune ».

La ligne 6 dessert **19 arrêts** entre les terminus La Penne-sur-Huveaune/Les Candolles et le lycée Gustave-Eiffel à Aubagne à raison d'un bus toutes les **20 à 30 minutes.**

1100 voyageurs empruntent cette ligne quotidiennement.

